

Éric, 14 ans, vit un drame important dans sa famille. Ses parents se tiraillent et finissent par lui annoncer leur séparation. Dès lors s'enclenche une procédure de division des biens, des « symboles familiaux », division qui entraînent des lourdeurs émotionnelles, des éléments « difficiles à vivre », d'autant plus qu'Éric, en pleine crise d'adolescence, éprouve déjà certaines difficultés disciplinaires à l'école. D'ailleurs, il réagit très mal à cette situation et adopte une attitude de révolte. Sa famille s'effondre et, progressivement, il deviendra incompatible, par ses attitudes et ses comportements, à la vie scolaire que lui propose son école. Entre les chicanes de plus en plus intenses de ses parents s'organisent des réunions à l'école où ses comportements sont dénoncés et font l'objet de stratégies disciplinaires et psychosociales internes. Un échec se prépare. Il consomme de la drogue et fréquente un groupe de jeunes avec qui il s'adonne à des activités de moins en moins recommandables. Un bon matin, en janvier, il est suspendu de l'école pour quelques jours! On lui donne une chance, puis une autre chance... jusqu'au point où on décide de ne plus l'intégrer dans son programme scolaire, à moins qu'il s'amende et réussisse à accepter les règles disciplinaires. Ayant obtenu son secondaire 1 avec des notes très faibles, on prévoit déjà qu'il échouera son secondaire II. Au début de février, la direction de l'école décide de le suspendre pour une longue période car Éric manifeste trop de turbulence et ne peut réussir à s'intégrer ; suspension qui correspond à la date de séparation officielle de ses parents. C'est à ce moment qu'intervient Vallée-Jeunesse, en collaboration avec l'école, pour offrir à un jeune comme Éric une dernière chance. À Vallée-Jeunesse, il sera accueilli par du personnel compétent, disposé à lui offrir une aide psychosociale adaptée à ses besoins, tout en lui permettant de poursuivre son cheminement scolaire pour un, deux ou trois mois, peut-être même jusqu'en fin d'année, sous l'accompagnement d'un enseignant reconnu. Ses parents recevront aussi du support pour mettre en plan une nouvelle approche de support et d'accompagnement pour leur fils, étant nouvellement séparés. Éric pourra de la sorte apprendre à vivre avec cette nouvelle réalité, se stabiliser et envisager un retour à l'école pour y terminer son année et, peut-être, pour la réussir.

Encourager le développement et la consolidation des programmes offerts par Vallée-Jeunesse, c'est offrir une chance de plus à des jeunes qui, autrement, n'auraient d'autre avenir que celui de la rue et... du décrochage social.